



Communiqué de presse

Mercredi 13 novembre 2013

Il était un projet de loi pour la forêt : la forêt n'offre pas que du bois monsieur le ministre !

Aujourd'hui sort sur grand écran le film « Il était une forêt » réalisé par Luc Jacquet, qui nous fait partager la passion du botaniste Francis Hallé pour les forêts tropicales humides. Dans la même journée, le projet de Loi pour l'Avenir de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt est présenté en Conseil des Ministres. Pour FNE, la valeur inestimable des forêts et des services qu'elles rendent à la société mérite d'être reconnue. Cela vaut tant pour les forêts primaires mises à l'honneur dans le film de Luc Jacquet que pour les forêts « proches de nous », objet de l'attention du Gouvernement. Mais le projet de loi apporte des réponses limitées aux défis auxquels la forêt française est confrontée.

L'avenir de la filière forêt-bois doit se décider ensemble

Le bois est une ressource locale et renouvelable pour peu qu'elle soit bien exploitée. Pour FNE, la forêt peut donc être le support d'activités économiques non délocalisables, à condition que la production soit mise en œuvre dans le respect des équilibres naturels. Pour Hervé Le Bouler, responsable des politiques forestières à FNE, « *Ce projet de loi devrait être l'occasion de témoigner d'une ambition forte : en forêt on peut produire du bois tout en préservant et valorisant la biodiversité et en permettant aux habitants d'en jouir comme d'espace de loisirs et de cueillette. Le chemin est encore long pour y parvenir* ».

Hervé le Bouler ajoute : « *La politique forestière doit faire l'objet d'un pacte avec la société. C'est à cette condition que l'on produira du bois utile aux entreprises et aux consommateurs, tout en préservant les richesses naturelles des territoires qui nous fournissent des services écologiques irremplaçables* ». Pour y parvenir, FNE demande l'intégration de la société civile dans les instances de décision et l'équilibre entre les parties prenantes du niveau local au niveau national. A ce titre, les associations agréées pour la protection de l'environnement doivent avoir toute leur place dans ces instances.

Ne réduisons pas la forêt à une usine à bois

Mais la présence des associations autour d'une table ne fait pas tout. L'environnement doit avoir toute sa place dans la gestion forestière. FNE regrette que les Programmes Régionaux de la Forêt et du Bois prévus dans le projet de loi ne se concentrent que sur la mobilisation de bois, au détriment des objectifs environnementaux et sociaux.

Plus inquiétant, le projet de loi prévoit d'affaiblir considérablement la portée des dispositions encadrant les défrichements, faisant craindre qu'à l'avenir, les zones où la spéculation immobilière est particulièrement forte voient leurs surfaces forestières diminuer sans garde-fous ni contrepartie.

Pour Bruno Genty, Président de FNE : « L'environnement ne doit pas être la variable d'ajustement des politiques gouvernementales. Il existe des alternatives crédibles à une vision comptable de la forêt française, qui semble être la voie majoritairement retenue dans le projet de loi. Dans le cadre du débat parlementaire qui s'annonce, nous appelons les élus à se mobiliser en faveur de l'équilibre entre les objectifs économiques, écologiques et sociaux pour la filière forêt-bois. La forêt est bien plus complexe et riche qu'une usine à produire du bois »